

l'ordre de faire passer sur la rive droite trois de mes divisions d'infanterie, ma cavalerie et artillerie de réserve, et de laisser l'une de mes divisions pour occuper les plateaux qui s'étendent de Saint-Quentin à Plappeville. Dans l'après-midi, je reçus l'ordre de transporter la division qui devait rester sur ces plateaux, à Montigny, et d'occuper la ligne du chemin de fer.

J'occupais cette position, lorsque le 25, je reçus l'ordre de placer mon corps d'armée, dès le lendemain au matin, en avant du bois de Colombey. Je lançai des tirailleurs qui chassèrent les Prussiens, et je n'eus que vingt hommes seulement mis hors de combat. Une petite avant-garde composée d'une section d'infanterie prit possession de Noisseville sans résistance. J'attendais, lorsque vers midi ou une heure, — la pluie tombait à ce moment, — je fus appelé au château de Grimont où se trouvait le maréchal Bazaine. C'est dans cette conférence que se produisit, pour la première fois, la pensée de rester sous Metz.

M. le maréchal, après avoir prononcé quelques mots d'introduction, donna la parole au général Soleille qui exposa que l'armée n'avait de munitions que pour une bataille; il ajouta que si elle sortait du camp retranché de Metz elle s'exposerait à de très-grands dangers, enfin qu'elle pourrait se trouver sans munitions au milieu des troupes ennemies, qu'alors il lui semblait plus sage de rester sous Metz d'où l'on pourrait faire quelques expéditions pour forcer l'ennemi à rester sous les murs de Metz et immobiliser ainsi une armée ennemie de deux cent mille hommes environ.

Cette opinion fut discutée assez longuement par les différents membres de la conférence. Je n'ai pas à rendre compte de ce que mes collègues ont pensé et dit, je ferai seulement connaître ma propre observation.

Je parlais surtout de la place de Metz, dont le général Coffinières avait dit ne pas garantir la défense sérieuse; selon moi, cette place était dans un état qui lui permettait certainement de soutenir de fortes attaques de la part de l'ennemi; de plus, en raison du départ de l'armée, elle conservait assez de vivres pour une résistance de trois mois.

La conclusion de cette conférence fut qu'on resterait provisoirement sous les murs de Metz, sans admettre en principe la permanence de l'armée. Quant à la journée même, la pluie avait détrempé le sol d'une telle façon que la marche de l'artillerie surtout devenait très-difficile.

J'arrive maintenant aux affaires des 31 août et 1^{er} septembre. Le 31, vers 10 heures du matin, après un combat de tirailleurs sans importance, j'avais repris mes positions du 26 lorsque je reçus l'ordre de me rendre sur la route de Sainte-Barbe, en avant de Grimont.

Je me retrouvai là avec tous les autres commandants de corps d'armée. Le maréchal nous montra deux télégrammes, l'un du 19, qui lui indiquait la marche vers l'ouest; l'autre, dont je ne me rappelle pas la date et qui était signé Turnier, venait, je crois, du général Ducrot, et indiquait ses positions dans sa marche vers l'ouest. Le maréchal nous dit alors que, dans ces conditions, nous allions chercher à percer les lignes ennemies, et, en appelant à toute notre énergie, il nous fixa les positions que nous devions nous efforcer d'atteindre. L'objectif qui m'était indiqué était Servigny et Sainte-Barbe. Le signal pour marcher en avant était un coup de canon.

Dès qu'il fut donné, je me mis en mouvement, j'attaquai d'abord Montoy; bientôt, je m'aperçus que l'ennemi pouvait inquiéter ma droite. Alors je fus obligé d'étendre mon attaque, et dans cette attaque, je pris successivement Montoy, Flanville et Coincy.

Je continuai ma marche vers Noisseville, où l'ennemi était fortement retranché. Le combat y fut vif et très-prolongé; ce ne fut que vers les six heures et demie que je devins maître de Noisseville. Noisseville étant pris, la droite de mes 3^e et 4^e divisions, qui avait pour mission d'attaquer Servigny, se trouva engagée.

J'envoyai l'ordre à la 3^e division de se lancer sur Servigny et d'y établir une batterie de dix-huit pièces à gauche de Noisseville. Le feu de cette batterie et le feu des tirailleurs du 95^e de ligne éteignit celui des batteries de Servigny. Le général Metman, commandant



LE BARON LARREY, Président du Conseil de santé.

de la 3^e division, lança ses troupes sur Servigny où elles entrèrent dans les premières maisons; mais déjà la nuit arrivait, et il fut repoussé jusqu'à trois à quatre cents mètres dans un ravin où il put mettre ses troupes à l'abri.

La 4^e division, qui était à l'extrême gauche, avait pour mission d'appuyer la droite de ma 3^e division, et en même temps la division du 4^e corps qui devait attaquer Servigny par la droite de l'ennemi.

J'appris, par un officier du général Ladmirault, que ses troupes, qui s'étaient engagées sur la droite de Servigny, en même temps que les miennes sur la gauche, éprouvaient de très-grandes difficultés. J'ordonnai au général Aymard d'appuyer le 4^e corps et de s'y substituer si besoin était. En effet, en arrivant à ce village, le général Aymard trouva deux

bataillons de chasseurs à pied qui se retiraient. Il attaqua énergiquement et parvint à entrer dans Servigny.

Pendant que le 3^e corps opérait ainsi, le 2^e corps, qui avait son quartier général à la ferme de Belle-Croix et qui avait pour mission surtout de veiller sur la droite de l'armée et d'appuyer mes opérations par la route de Sarrelouis fit déboucher ses divisions par la Planchette vers six heures du soir, en détachant d'abord une brigade, puis une autre.

Cette division arriva de nuit à Montoy, et un peu plus tard, vers dix heures du soir, sa tête de colonne arriva à la hauteur du chemin vicinal qui conduit de la route de Sarrebruck à Flanville.

Le général qui commandait cette division la lança dans Flauville qui était déjà occupé par un bataillon de mon corps d'armée. La nuit, je m'occupai de faire fortifier Noisseville, tandis que le général Aymard s'efforçait de mettre de l'ordre dans Servigny.

L'attaque, en effet, avait lieu de nuit, et les troupes du 2^e corps s'étaient croisées avec les troupes du 3^e corps. Mes deux divisions, la 3^e et la 4^e, s'étaient mélangées, et la plus grande confusion régnait dans Servigny; ce qui se concevait d'autant plus, que ces troupes, pour attaquer, avaient dû passer deux ravins, des vignes et des bois. Le général Aymard mettait de l'ordre et tâchait d'organiser la défense; mais quelques hautes maisons crénelées, tournées vers l'ennemi, étaient encore en son pouvoir.

Le général Aymard s'occupait de les prendre, lorsque, par suite d'un mouvement malheureux, qui consistait à reprendre au milieu des troupes du général Aymard un régiment, la 3^e division, pour y substituer un régiment d'une autre division, il se produisit un retour offensif de l'ennemi, mouvement mené vigoureusement, et qui eut pour résultat, il faut bien le dire, de forcer nos soldats à battre en retraite. Après avoir été ramenés deux ou trois fois, ils furent obligés de rétrograder jusque dans les ravins. Cependant Noisseville nous resta.

Le matin, j'allais monter à cheval entre cinq et six heures, lorsqu'il m'arriva un officier de l'état-major général, le colonel Fay, je crois. J'étais seul avec le colonel d'Ornant, mon premier aide de camp.

Le colonel Fay était chargé de me dire ceci :

« Rien n'est changé au programme de la veille. Le 3^e et le 2^e corps continueront à prendre l'offensive par la droite. Toutefois, si l'on trouvait devant soi des forces plus considérables, présentant trop de résistance, on tiendrait le plus possible dans la position qu'on occupe pour se retirer en ordre sous la protection des forts. »

Comme j'étais chargé de la besogne la plus importante, le maréchal plaça, le 1^{er} septembre au matin, le 2^e corps sous mes ordres.

Dans la matinée, la division du 2^e corps qui couvrait ma droite se trouvant compromise, cette division fit un mouvement en arrière, de manière à mettre ses têtes de colonne à la hauteur de Montoy. L'ennemi en profita pour garnir immédiatement les crêtes et la route de Sarrebruck, de manière que mes troupes qui étaient à Noisseville se trouvèrent au centre de feux considérables.

En outre vers huit heures et demie, le général Clinchant se trouvant un peu faible vis-à-vis des attaques de l'ennemi, rappela le 51^e, qui était dans Flanville.

Un bataillon de mon corps d'armée évacua également Flanville. A ce moment il se produisit un petit mouvement rétrograde dans mes tirailleurs; ils avaient affaire à forte partie

et ils étaient exposés à des feux d'artillerie énormes. Je leur fis reprendre leur position; mais, à ce moment, la division du 2^e corps effectua un nouveau mouvement rétrograde de 5 à 600 mètres en arrière de Montoy et se plaça en arrière du ravin de Colombey.

J'envoyai alors au maréchal un aide de camp pour le prévenir qu'il me serait impossible de tenir plus d'une heure, en même temps j'adressai à la division du 2^e corps l'ordre impératif de reprendre la position.

La position fut reprise, mais la situation n'en était pas pour cela changée et j'avais perdu beaucoup de monde. Enfin, vers neuf heures trois quarts, je jugeai que la position n'était pas tenable; nous étions tournés par l'ennemi du côté du ravin qui sépare Noisseville et Colombey et devant les pertes que l'artillerie faisait subir à mes troupes, je me crus autorisé par l'ordre reçu le matin, et je me décidai à écrire au maréchal à neuf heures quarante-cinq *qu'en raison* de ce que ma droite était découverte, je me voyais forcé à la retraite.

Après l'envoi de ce billet, je restai encore environ trois quarts d'heure en position, et ma retraite ne commença réellement qu'à dix heures et demie: elle était couverte par mes tirailleurs, qui n'abandonnèrent Noisseville qu'à la dernière extrémité, et ne rentrèrent sur les pentes opposées qu'à midi.

Vers les deux ou trois heures, je reçus l'ordre de rentrer, voilà ce que j'ai à dire sur l'affaire du 31 août et du 1^{er} septembre.

M. LE PRÉSIDENT. — L'exemplaire de l'ordre confidentiel tel que nous le trouvons au dossier, ne porte pas « jusqu'à la nuit »; il laisse entièrement à l'appréciation des commandants de corps d'armée le moment de se retirer.

M. LE MARÉCHAL LE BŒUF. — Je désire que mes souvenirs soient conformes à cet ordre, mais je ne puis donner que mes souvenirs.

M. LE PRÉSIDENT. — Le texte de l'ordre, du moins celui que je trouve dans le dossier, laissait cette appréciation aux commandants de corps d'armée.

A propos de la journée du 26, vous avez dit que la violence de la pluie et de l'orage rendait difficile la marche de l'armée, et surtout de l'artillerie?

M. LE MARÉCHAL LE BŒUF. — Oui, monsieur le président. Je le dis très-franchement, — et je ne veux pas y attacher autrement d'importance, — j'étais d'avis que l'on marchât, mais j'ai reconnu moi-même que la marche était très-difficile.

M. LE PRÉSIDENT. — Pensez-vous qu'on aurait pu conserver les positions qui avaient été occupées par ce premier mouvement du 26, et qu'il eût été utile de les conserver au lieu de repasser la Moselle, ce que dut faire une partie de l'armée pour retourner dans ses bivouacs.

M. LE MARÉCHAL LE BŒUF. — Je crois que si on avait voulu conserver ces positions, on pouvait le faire; il est évident que les soldats auraient passé une mauvaise nuit, car le temps était épouvantable, mais, enfin, on aurait pu rester; c'est un fait certain.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous souvenir que, dans la conférence du 26, M. le maréchal vous ait donné aucun renseignement sur la marche ou même sur l'existence de l'armée de M. le maréchal de Mac-Mahon?

M. LE MARÉCHAL LE BŒUF. — Non, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Si M. le maréchal vous avait communiqué, dans la conférence du 26, la dépêche du 19 qu'il vous a communiquée le 31, en serait-il résulté quelque influence sur les avis qui ont été émis dans cette conférence?

M. LE MARÉCHAL LE BŒUF. — Monsieur le président, il est évident que si nous avions su que

l'armée de Châlons marchait vers l'ouest, personne n'aurait hésité à marcher vers l'armée de Châlons, ou à prendre des dispositions pour appuyer sa gauche.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez parlé, monsieur le maréchal, des renseignements qui avaient été donnés sur l'état des approvisionnements de l'armée; vous aviez eu connaissance de la lettre que M. le général Soleille avait adressée le 22 août à M. le maréchal Bazaine?

M. LE MARÉCHAL LE BŒUF. — Non, monsieur le président, je n'ai pas eu connaissance de cette lettre. Il eût été très-heureux pour l'armée, surtout pour les commandants de corps d'armée, de recevoir copie de cette lettre du général Soleille; elle aurait pu influencer sur les délibérations du 26, car le général Soleille nous a dit que nous n'avions de munitions que pour une bataille, et nous en avions pour au moins trois batailles.

M. LE PRÉSIDENT. — Il existe au dossier, ou dans les pièces annexées au dossier, divers documents qui font croire que les inquiétudes relatives aux munitions existaient à l'état-major général dans la période même où vous exerçiez les fonctions de major général. Ces inquiétudes, vous ne les avez jamais partagées?

M. LE MARÉCHAL LE BŒUF. — Jamais, monsieur le président. Les munitions ont toujours été la préoccupation dans l'artillerie française; c'est une préoccupation beaucoup trop grande. Je pourrais en citer bien des exemples; je n'en signalerai qu'un :

Du champ de bataille de Rezonville, une section se retire au galop; le lieutenant venait d'être tué. Je fais appeler le sous-officier : « Où allez-vous? — Nous n'avons plus de munitions. — Je fais ouvrir les coffres, les coffres de devant ne contenaient plus rien; — ce sont les premiers que l'on vide, — les trois coffres de caissons étaient pleins! Il se produit souvent de ces paniques, à l'armée, au sujet des munitions. Malheureusement, dans notre armée si brillante, quelquefois la confiance fait défaut, et ce mot : « Nous manquons de cartouches! l'artillerie manque de boulets! » ce mot court dans les rangs, lorsqu'il n'y a pas le moindre motif qui puisse y donner lieu.

L'empereur Napoléon I^{er} avait fixé à 100 cartouches par homme l'approvisionnement nécessaire à une armée pour une longue campagne; comme ministre de la guerre, j'avais fixé à 144 cartouches l'approvisionnement de l'armée du Rhin. Je ne prétends pas que tout cet approvisionnement fût arrivé au moment où l'armée est entrée si rapidement en opérations, mais la majeure partie était parvenue à Metz; par conséquent, nous devions avoir, au commencement de la campagne, environ 125 cartouches par homme.

Nous étions donc très au large, et la preuve que nous n'avons pas manqué de munitions, c'est qu'à la fin de la campagne, j'ai pu me rappeler que nous avions consommé 3,500,000 cartouches, et malheureusement nous en avons laissé 13 millions!

M. LE PRÉSIDENT. — Une question encore, monsieur le maréchal. Un corps peut, dans une affaire, user beaucoup de munitions, tandis que celle des troupes qui se trouvent en réserve est nulle. La moyenne générale donnée ne s'élève pas, mais la consommation particulière d'un corps engagé peut être très-considérable.

A-t-il été pris des mesures en vue d'une répartition des munitions après les engagements, de façon à parer aux inconvénients que je signale?

M. LE MARÉCHAL LE BŒUF. — Ces mesures avaient été prises plusieurs années avant la guerre.

Voici ce que le comité d'artillerie a arrêté après l'adoption du fusil se chargeant par la culasse : les munitions d'infanterie qui étaient à la suite des batteries ont formé des réserves spéciales, qu'on a appelées réserves divisionnaires, de manière que ces réserves, conduites

par un officier du train d'artillerie, fussent à la disposition du général commandant la division : de plus, on a adopté un caisson à deux roues qui peut porter 12 à 13,000 cartouches, et qu'on appelle caisson léger à deux roues ou caisson de bataillon. De cette façon, chaque bataillon peut amener sur le terrain, quelque accidenté qu'il soit, son caisson de bataillon, et avoir toujours une réserve d'environ 20 cartouches par homme. Voilà la mesure qui avait été prise.

M. LE PRÉSIDENT. — Oui, pour le service particulier des hommes; mais quant à établir l'égalité des munitions entre les corps d'armée, cela était à peu près impossible, à moins de recourir à la réserve générale.

M. LE MARÉCHAL LE BŒUF. — Permettez-moi de vous dire, monsieur le président, que chaque corps d'armée avait son parc de réserve, et que c'était là qu'il se réapprovisionnait. Maintenant, si un corps d'armée avait été fortement engagé pendant deux ou trois journées, et que son voisin l'eût été beaucoup moins, le commandant en chef de l'artillerie, qui recevait avis des consommations, devait naturellement demander au commandant en chef de l'armée de faire passer des caissons pleins d'un corps d'armée dans l'autre, et ce qui est possible pour les cartouches d'infanterie est également facile pour les munitions d'artillerie. C'est ainsi qu'à Saint-Privat, le 4^e corps a envoyé un certain nombre de caissons au 6^e corps, qui était à sa droite; de même une batterie qui est fortement engagée n'éprouve jamais de refus de la part de sa voisine qui l'est moins quand elle lui demande un secours de munitions.

M. LE PRÉSIDENT. — Ainsi, vous dites qu'il y avait encore des munitions pour trois batailles?

M. LE MARÉCHAL LE BŒUF. — Oui, des munitions pour l'artillerie et pour l'infanterie.

M. LE PRÉSIDENT. — Dans les journées du 16 et du 18, il n'y a pas eu consommation entière, bien entendu, de l'approvisionnement. Quelle a été la proportion?

M. LE MARÉCHAL LE BŒUF. — La consommation additionnée de la journée du 16, avec celle de la journée du 18, ne donne pas tout à fait la moitié de toutes les munitions de l'armée. Ainsi, sur le plateau, à la bataille de Rezonville, il y avait pour 105,000 coups à obus à tirer.

Je ne parle pas de la mitraille, qui a cependant sa valeur; ce jour-là il a été tiré 25,000 coups à peu près, et le jour de Saint-Privat il a été tiré 22,000 coups environ, c'est donc 48,000 au plus dans ces deux batailles réunies, il en était donc resté plus de la moitié après les deux batailles.

M. LE PRÉSIDENT. — Et il n'y a eu aucune raison pour vous qui pût modifier l'appréciation de la situation entre le 22 et le 26; vous ne pouvez en trouver aucune?... La lettre du général Soleille fournit le 22 des renseignements rassurants, et le 26 il expose une situation différente. L'écart entre les deux situations n'est expliqué par aucune raison technique ni autre?

M. LE MARÉCHAL LE BŒUF. — Je sais parfaitement que dans ces deux batailles l'artillerie a été fort éprouvée, beaucoup de chevaux ont été perdus, mais enfin l'ennemi en a perdu aussi beaucoup, il y a eu des batteries prussiennes tout entières, le 18, qui ont perdu la totalité de leur attelage.

L'audience est suspendue.

M. LE PRÉSIDENT. — Appelez M. le général de Ladmiraault.

M. LE GÉNÉRAL DE LADMIRAULT. — Du 19 au 26 du mois d'août, je n'ai rien à dire ; le 4^e corps d'armée occupait la position du Sansonnet à Plappeville. Le 25 au soir, nous reçûmes l'ordre de nous rapprocher de la rive gauche de la Moselle pour traverser cette rivière. Le 26, vers six heures du matin, nous avons commencé à passer de la rive gauche à la rive droite de la Moselle sur deux ponts à chevalets qui avaient été jetés par le génie, à la hauteur de l'île Chambière. Vers neuf heures du matin, nous étions à Saint-Julien, et même un peu au delà, au château de Grimont, qui touche Saint-Julien ; nous y sommes restés en position, mais loin des projectiles de l'ennemi, et sans en recevoir aucun.

Le 3^e corps était sur notre droite, et le 6^e corps sur notre gauche, dans des positions beaucoup plus éloignées, sans être engagées, mais cependant recevant les projectiles ennemis ; le centre où j'étais n'en recevait pas.

A une heure, nous nous sommes réunis au château de Grimont pour recevoir les instructions de M. le maréchal Bazaine. La parole a d'abord été prise par M. le général Soleille, commandant l'artillerie ; il a exposé la pénurie de cartouches où l'on se trouvait, et a même affirmé qu'il ne pouvait faire qu'un seul ravitaillement dans le cas de combats livrés loin de la place.

La parole a été prise ensuite par M. le général Coffinières, qui a exposé l'embarras dans lequel on se trouverait par suite du peu d'avancement des défenses de la place. Ainsi le fort Queuleu n'était pas terminé ; celui de Saint-Julien n'était encore qu'ébauché ; les autres n'étaient certainement pas en état de défense complète. M. le maréchal Bazaine, en présence de toutes ces difficultés, jugeait qu'il n'était pas opportun de s'engager dans de longues courses, ni de s'éloigner de la place ; il craignait que les munitions ne manquassent.

M. le maréchal Bazaine a exposé alors qu'il y aurait plus d'avantage à rester dans la place et à faire de fréquentes sorties, pour attendre l'occasion, une déroute peut-être de l'ennemi, ou toute autre circonstance de guerre, qui se présenterait de nous dégager.

Enfin, l'ordre nous a été donné de rentrer ; dans cette journée du 26, le 4^e corps n'a pas été engagé, et je n'ai eu ni blessés ni tués.

Le 30, toute l'armée a reçu l'ordre de se porter sur Saint-Julien, pour entrer dans une nouvelle série d'opérations ; et, le 31 août, au matin, les divers corps d'armée étaient réunis dans leurs positions, le 3^e corps occupant la droite, dans la direction de Noisseville ; le centre, — c'était le 4^e corps, — faisant face à Sainte-Barbe, ou, pour mieux dire, à Poix et à Servigny, car Sainte-Barbe était très-loin ; enfin le 6^e corps était dans la vallée, faisant face à Faily, Chieulles et à d'autres points situés dans la vallée.

M. le maréchal Bazaine nous a alors convoqués, pour nous donner ses dernières instructions, au château de Grimont, et pour déterminer la façon dont l'attaque devait être faite ; elle devait être prononcée d'abord par les corps d'armée occupant la droite et la gauche ; puis, quand le terrain aurait été préparé, le centre, c'est-à-dire le 4^e corps, que je commandais, devait s'avancer.

Mais il y a eu beaucoup de retard, et ce n'est qu'à quatre heures de l'après-midi que l'on a reçu les premiers ordres d'attaque. Pour ma part, j'ai commencé à cinq heures à attaquer. L'ennemi, par conséquent, avait eu le temps de réunir ses forces. Nous sommes arrivés devant la position de Poix, faisant un peu face à Servigny, mais pas tout à fait ; Servigny se trouvait sur un ravin, mais nous pouvions l'atteindre. Ces positions, tout à fait étagées et

superposées les unes sur les autres, depuis Poix jusqu'à Sainte-Barbe, étaient défendues par des murailles, des vergers et des maisons en pierre, qui formaient autant de fortifications.

A six heures, nous nous étions beaucoup rapprochés de Poix, et nous avions pu déloger l'armée ennemie qui était dans cette position ; nous étions même arrivés presque dans Poix, où la nuit nous a surpris ; mais à mesure que nous avançons, le feu de l'ennemi devenait de plus en plus intense.

Nous avons voulu profiter de la nuit pour gagner du terrain sur les étages supérieurs ; mais, quand nos hommes ont démasqué leur position, ils ont été accueillis par un feu nourri de mousqueterie, qui a duré jusqu'à une heure du matin, si bien qu'il leur a été impossible d'avancer.

J'ai envoyé une compagnie d'éclaireurs pour tâter le village de Servigny, qui était un peu sur ma droite, et qu'il était essentiel d'occuper ; ils sont revenus vers deux heures, sans avoir pu y pénétrer. Nous avons couché là ; nous étions si rapprochés des ennemis que nous entendions leurs conversations.

Le jour s'est levé, mais il ne nous fut pas très-favorable ; un brouillard épais a régné jusqu'à sept heures du matin ; à cette heure il s'est dissipé, et nous avons pu constater que nous n'avions pas été très-heureux. Noisseville, qui était à droite de Servigny, par rapport à nous, était fortement occupé, et le 4^e corps avait à souffrir d'une violente canonnade qui le prenait un peu à revers ; de plus, les étages supérieurs qui dominent toutes ces positions et qui vont jusqu'à Sainte-Barbe étaient très-fortement occupés par l'artillerie des Allemands, qui nous faisait beaucoup de mal.

Le 6^e corps, qui se trouvait à gauche dans la vallée, n'avait pas pu faire de grands progrès ; il est vrai qu'il n'avait pas reculé, mais il n'avait pas non plus avancé. Nous sommes restés ainsi jusqu'à une heure de l'après-midi, moment auquel est arrivé l'ordre de battre en retraite.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous reçu, le 22 ou le 23 août, — enfin, un jour quelconque, — communication d'une lettre du général Soleille, particulièrement rassurante sur la situation des munitions et des approvisionnements de l'armée ; ou bien, avez-vous reçu une communication quelconque que vous deviez faire connaître à vos troupes pour les rassurer sur la situation des approvisionnements de l'armée ?

M. LE GÉNÉRAL DE LADMIRAULT. — Je ne me le rappelle pas. Nous n'avions, au reste, aucune inquiétude de ce côté ; cette communication a pu être faite, mais elle ne nous a pas frappés, précisément à cause de cette absence complète d'inquiétude.

M. LE PRÉSIDENT. — Bien que n'ayant pas reçu cette communication rassurante, n'avez-vous pas été surpris de ce qui a été dit, dans la réunion du 26 août, de l'état des approvisionnements de l'artillerie ?

M. LE GÉNÉRAL DE LADMIRAULT. — J'étais très-loin de supposer qu'une pareille situation pût exister.

M. LE PRÉSIDENT. — La discussion, le 26, a donc porté exclusivement sur deux points : les munitions et l'état de la place de Metz. — Il ne vous a été donné aucun renseignement sur l'armée de Châlons, sur son existence, sur son organisation ni sur les mouvements qu'elle pouvait faire ?

M. LE GÉNÉRAL DE LADMIRAULT. — Rien. Pas un mot n'a été prononcé à cet égard.

M. LE PRÉSIDENT. — Dans la matinée du 31, lorsque M. le maréchal Bazaine vous a réunis

de nouveau pour vous donner ses ordres, vous a-t-il communiqué des nouvelles qu'il avait de M. le maréchal de Mac-Mahon ?

M. LE GÉNÉRAL DE LADMIRAULT. — Il n'en a pas été question.

M. LE PRÉSIDENT. — Et dans la matinée du 31 ?

M. LE GÉNÉRAL DE LADMIRAULT. — Non, monsieur le président ; ma mémoire peut me faire défaut, mais je ne crois pas qu'aucune communication de ce genre nous ait été faite ; je n'en ai gardé aucun souvenir.

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Le 2^e corps que je commandais était resté sur la rive gauche de la Moselle, depuis le 19 jusqu'au 25 août, occupant la montagne du Saint-Quentin, les flancs de cette montagne et les villages de Suy, Chazelles, Longeville, etc. Le 25, pendant la nuit, nous recevons ordre de nous porter, pour la concentration générale de l'armée, sur l'autre rive.

Vers trois heures du matin, nous nous mîmes en marche, et nous avions ordre de traverser la Seille ; il n'y eut, par conséquent, pas de difficulté pour le passage du 2^e corps. A six heures, nous étions dans la position qui nous avait été indiquée, la droite à une ferme sur la route de Sarrebruck, et la gauche à cheval sur un ruisseau et le village de Vantoux.

Vers les deux heures, le maréchal nous convoqua avec le général commandant l'artillerie et le général commandant du génie, pour nous rendre à la ferme de Grimont. Là, le maréchal dit qu'il y avait une résolution qui lui avait été inspirée, le matin, par un entretien qu'il avait eu avec le général commandant l'artillerie et le général commandant le génie, qui était en même temps gouverneur de Metz. Il nous dit qu'il inclinait vers cette résolution, que, cependant, il voulait avoir notre avis ; il nous disait, d'ailleurs, qu'il s'agissait d'un séjour momentané sous Metz, avant de chercher à faire des opérations qui pussent éloigner l'ennemi de cette position.

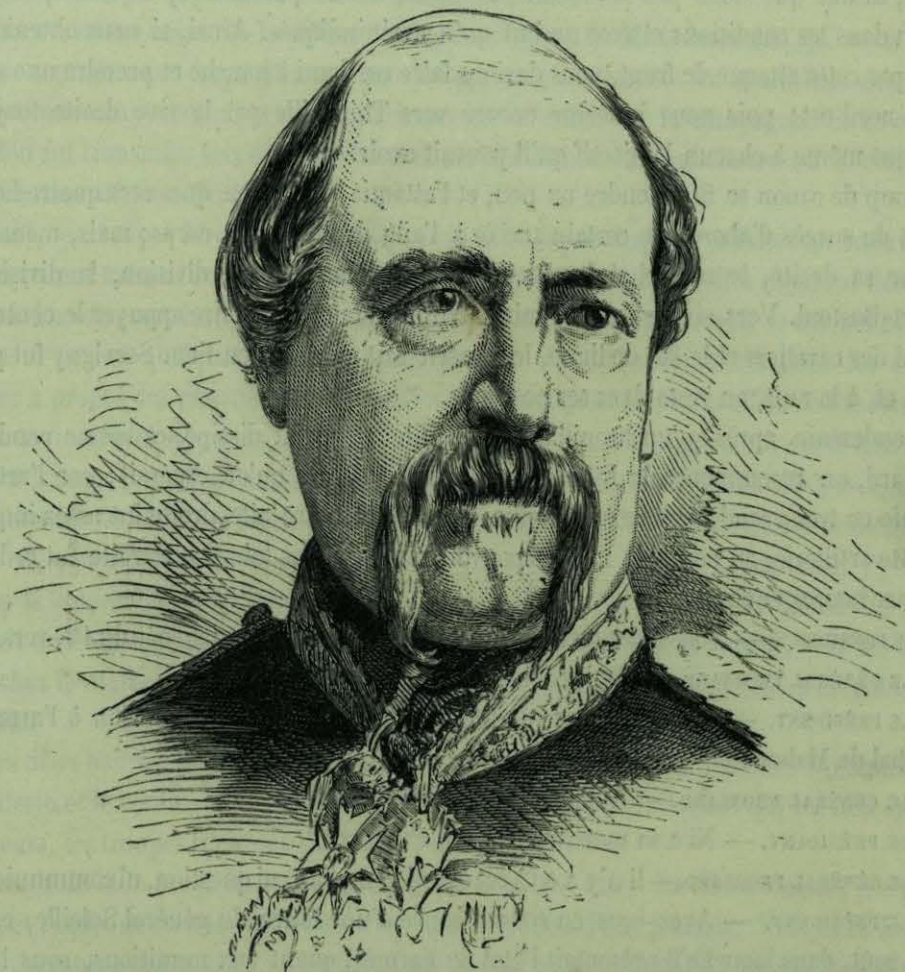
Le maréchal donna alors la parole au général Soleille et successivement au général Coffinières, afin qu'ils exprimassent, — c'était assez naturel, — les considérations qu'ils avaient indiquées devant lui le matin. Le général Soleille parla et dit, — ce fut le point principal de sa conversation et de son opinion, — qu'il n'y avait de munitions d'artillerie que pour une grande bataille, qu'il fallait et qu'il y avait possibilité sans doute d'en confectionner, mais que cela pouvait demander un peu de temps ; que d'ailleurs il y aurait certains avantages militaires à rester momentanément dans cette situation ; que si l'ennemi, par suite de luttes ultérieures au-delà de Metz, entraînait en retraite d'une façon quelconque, l'armée de Metz pourrait, dans sa situation, agir avec un grand avantage contre cette retraite, et chercher à couper les communications des Allemands sur leur ligne d'opérations.

Le général Coffinières donna ensuite son opinion, qui était dans le même sens, et il ajoutait, lui, cette considération que la défense de la place de Metz n'était pas suffisamment assurée ; qu'il était nécessaire encore que cette place, avant d'être abandonnée à ses propres forces et à ses moyens de résistance, eût, pendant un certain temps, les bras de l'armée pour les travaux à exécuter et à compléter, et en même temps, son appui pour la défense même de ses fortifications.

Après le général Coffinières, c'est moi qui parlai ; le maréchal m'invita à le faire, nous étions réunis là un peu groupés, il me dit : « Parlez, qu'en pensez-vous ? » Je m'associai à

cette opinion. Quant à la réponse du général Soleille, il ne m'appartenait pas de la contester et elle m'avait impressionné comme tout le monde ; mais, quant aux motifs produits par le général Coffinières, comme je partageais tout à fait son sentiment à l'égard de l'insuffisance des moyens de défense, particulièrement de l'état des forts, que j'avais visités quelques jours avant, j'appuyai cette proposition.

D'ailleurs, il était dans mon esprit, comme dans celui des généraux et des maréchaux,



LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES.

qu'il ne s'agissait là que d'un séjour momentané et que les opérations pourraient être reprises aussitôt que les circonstances seraient meilleures.

Le 30, dans la soirée, nous reçûmes ordre de quitter nos positions, et de venir reprendre exactement la même ligne de bataille, et dans les mêmes conditions que nous occupions le 26, le 2^e corps en ligne, toujours derrière le 3^e, qui était déjà sur ce terrain, puisqu'il occupait cette rive, et qu'il n'avait qu'à se concentrer.

Nous arrivâmes, nous, vers les sept heures du matin; le passage fut un peu plus difficile et la position qui nous était assignée ne fut atteinte par nous qu'à sept heures et quart du matin.

Vers deux heures à peu près, le maréchal nous convoqua en avant de la ligne de l'aile gauche de bataille, et il nous communiqua alors deux dépêches reçues par lui, l'une en date du 29 et l'autre en date du 30. La première portait que l'armée, réorganisée à Châlons et dont le maréchal de Mac-Mahon avait le commandement, était sur l'Aisne; et l'autre dépêche disait, je crois, que divers corps de cette armée, continuant le mouvement, étaient sur la Meuse vers Stenay. Le maréchal donna immédiatement ordre de rejoindre son poste à chacun, disant que dans peu d'instant, au signal donné par un coup de canon, l'attaque se ferait dans les conditions et avec un but qu'il avait indiqués. Ainsi, si nous obtenions le succès par cette attaque de front, nous devions faire un demi à gauche et prendre une direction de nord-est; puis nous infléchir encore vers Thionville par la rive droite toujours, indiquant même à chacun l'objectif qu'il pouvait avoir.

Le coup de canon se fit attendre un peu, et l'attaque n'eut lieu que vers quatre heures, elle eut du succès d'abord, un certain succès à l'aile droite du 3^e corps; mais, menacé un peu sur sa droite, le maréchal Le Bœuf m'avait demandé une division, la division de Fauvart-Bastoul. Vers six heures du soir environ, il me dit de faire appuyer le centre; j'y envoyai des cavaliers et le 32^e de ligne, le conseil sait ce qui a eu lieu. Servigny fut pris et perdu, et, à la nuit, on resta dans ses positions.

Le lendemain, après qu'un brouillard assez intense se fut dissipé, et même pendant le brouillard, on recommença la lutte et sans avoir le succès qu'on espérait; car l'artillerie ennemie en très-grand nombre était venue la nuit, et notre aile droite fut assez inquiétée par cette artillerie, au point de ne pas pouvoir marcher plus loin. La retraite fut ordonnée vers onze heures environ.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous aviez reçu l'ordre de vous retirer dans la journée du 1^{er}, vers midi?

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Oui, cet ordre m'est arrivé vers midi.

M. LE PRÉSIDENT. — A la conférence du 26, il n'a été fait aucune allusion à l'armée du maréchal de Mahon?

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Aucune, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Ni à sa marche, ni à son existence?

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Il n'y a eu à cet égard ni motion, ni question, ni communication.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous eu connaissance d'une lettre du général Soleille, en date du 22 août, dans laquelle il présentait l'état de l'armée, quant aux munitions, sous l'aspect le plus rassurant?

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Non, monsieur le président. Dans un ordre général, comprenant divers autres objets, il y avait eu, je crois, mention du réapprovisionnement partiel, tout au moins de nos caissons et de nos parcs de corps d'armée; il n'y avait pas eu autre chose que cela.

M. LE PRÉSIDENT. — Le 26, quand vous avez entendu la communication du général Soleille, vous n'avez pas été frappé du contraste existant entre cette communication et sa communication du 23, ou du moins je vous demande si vous n'avez pas supposé que la communication qui vous avait été faite à la suite de la lettre du 22 n'avait pas seulement pour objet de rassurer les troupes et de dissiper l'anxiété qu'il pouvait y avoir?

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Ma pensée était qu'en dehors de ce que nous possédions comme munitions de campagne, l'arsenal ne pouvait plus rien nous donner. Je savais ce que j'avais dans mes caissons, mais nous ne pouvions plus compter sur un ravitaillement venant des parcs ou de l'arsenal. Cependant, dans ma pensée, je croyais qu'à Metz il existait le moyen de faire des munitions, qu'il fallait seulement un certain temps.

M. LE PRÉSIDENT. — Ainsi, dans la conférence du 26, on n'a pas pu ou on n'a pas cru devoir discuter l'opinion du général Soleille, en se reportant aux renseignements qu'on pouvait avoir du commandant d'artillerie?

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Il n'y a pas eu de discussion là-dessus; c'est peut-être regrettable, mais il n'y a eu ni discussion ni question faite.

M. LE GÉNÉRAL JARRAS. — Le 23 au matin, au rapport de M. le maréchal, je reçus l'ordre de faire connaître aux corps d'armée que les approvisionnements en munitions avaient été reconstitués complètement et aussi largement qu'au début de la campagne. Cette communication fut transmise aux commandants de corps d'armée dans une lettre où il était question d'autres affaires d'artillerie.

Le 25, les troupes furent prévenues qu'elles devaient se disposer à faire un mouvement, elles reçurent même l'ordre de se compléter en vivres, notamment elles reçurent deux jours de lard. Le soir, vers huit heures, le maréchal me fit dire de lui envoyer le colonel Lewal; il y alla et revint quelques instants après porteur de ses instructions pour les ordres à donner à propos des mouvements du lendemain. Le colonel Lewal m'offrit de me faire connaître ces instructions; mais, comme il était déjà tard et qu'il importait à mon sens que les troupes fussent prévenues aussitôt que possible, je répondis que je n'avais pas à prendre connaissance de suite des instructions et que je les entendrai pendant qu'on les dicterait.

En effet, j'assistai à la dictée des ordres de mouvements pour le lendemain, j'y assistai depuis le commencement jusqu'à la fin; une fois cela fait, le colonel Lewal les prit et m'offrit de les lire, je répondis: « C'est inutile, j'en ai entendu la lecture. » Il les apporta donc chez le maréchal, qui les signa, et ils furent envoyés. Le mouvement s'exécuta le lendemain.

Vers deux heures, le maréchal réunit les commandants de corps d'armée, le commandant d'artillerie et le commandant du génie et, à la suite de cette conférence qui eut lieu entre ces messieurs, les troupes reçurent l'ordre de rentrer.

Entre le 28 et le 31, je ne vois aucun fait particulier à citer. Le 30 au matin, les troupes reçurent l'ordre de se tenir prêtes à sortir vers le milieu de la journée. Vers onze heures il arriva un contre-ordre, elles ne sortirent pas le jour même. Le soir, le colonel Lewal prit les instructions du maréchal qui déclara que les ordres de mouvement seraient les mêmes que pour le 26.

J'assistai encore une fois à la dictée de ces ordres depuis le commencement jusqu'à la fin. Le colonel Lewal signa les ordres, qui furent immédiatement expédiés, et on partit le lendemain, le maréchal étant toujours accompagné de son état-major. On arriva à Grimont vers une heure. Là, les commandants de corps, réunis de nouveau en conseil, reçurent des instructions pour leurs mouvements.

M. le maréchal ayant annoncé qu'il donnerait le signal de l'attaque, ces messieurs rentrèrent à leurs corps. Immédiatement après, le maréchal se dirigea sur la route de Villers-l'Orme. Il fit établir une batterie un peu à gauche de la route, revint ensuite sur ses pas, se

rapprocha de Grimont, et, un peu en avant de ce village, sur la droite de la route, dressa un nouvel épaulement où on amena trois pièces du fort Saint-Julien, situé en arrière. A quatre heures, le maréchal, qui avait oublié qu'il avait donné l'ordre d'attendre son signal pour commencer le mouvement, s'étonnait de l'inaction du maréchal Le Bœuf. Je dus lui faire remarquer qu'il avait annoncé lui-même que le mouvement ne commencerait qu'au signal du coup de canon. Et, en effet, le mouvement fut exécuté à partir de ce moment-là.

L'affaire s'engagea; on put suivre des yeux l'opération jusqu'à une heure avancée de la soirée. Il était nuit lorsque le maréchal se dirigea vers le village de Villers-l'Orme. Après avoir reconnu que, pour le moment, la nuit avait mis fin au combat, mais qu'il recommencerait probablement le lendemain matin, le maréchal rentra à Saint-Julien et arriva au fort assez tard. — Il était plus de dix heures un quart.

Le lendemain matin, un peu avant le jour, j'allai prendre les ordres du maréchal, qui me dicta une dépêche confidentielle, avec ordre de faire porter copie de cette dépêche, aux commandants de corps d'armée, par un colonel de l'état-major général. Je réunis ces messieurs, leur dictai la dépêche confidentielle de M. le maréchal, et nous montâmes immédiatement à Grimont. Un brouillard très-épais couvrait tout le terrain, et obscurcissait l'horizon, de sorte qu'on ne put pas reprendre l'opération avant sept heures du matin. Enfin, elle fut reprise; mais l'attaque ne réussit pas autant qu'on pouvait l'espérer; on se battit longtemps, d'une façon plus ou moins heureuse, et c'est vers midi que l'ordre de rentrer fut donné aux troupes par les officiers de l'état-major, d'après les ordres de M. le maréchal.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous nous avez dit, entre autres renseignements intéressants, que, le 23, vous aviez fait connaître aux commandants de corps d'armée, par la voie d'une circulaire plutôt que par la voie de l'ordre, le résultat de la communication faite par le général Soleille au maréchal Bazaine?

M. LE GÉNÉRAL JARRAS. — Je ne connaissais pas alors la lettre du général Soleille. Voici comment les choses se passèrent :

Le général Soleille venait tous les matins chez M. le maréchal, et je dois dire que je n'ai jamais assisté à ces rapports; ils arrêtaient ensemble des décisions que j'ignorais. Un matin, M. le maréchal me dit : « Il faut prévenir les chefs de corps que l'armée est complètement approvisionnée, — je me rappelle parfaitement les termes employés, parce que je les ai retrouvés sur mon calepin, — qu'elle est aussi amplement approvisionnée qu'au début de la campagne. » Je rentrai à l'état-major général, et je fis faire une lettre dans laquelle se trouvaient d'autres détails concernant l'artillerie. Une fois cette lettre faite et expédiée, — ceci se passait le 23 au matin, — je reçus, le soir ou le lendemain matin, — dans tous les cas, après l'expédition de cette lettre, — la communication de la lettre du général Soleille, dont M. le président me parlait tout à l'heure.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas eu connaissance des motifs qui ont pu porter le général Soleille à modifier complètement, entre le 22 et le 26, l'opinion qu'il avait émise dans cette lettre?

M. GÉNÉRAL JARRAS. — Je n'en ai pas eu connaissance.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'assistiez pas à la conférence du 26?

M. LE GÉNÉRAL JARRAS. — Pardon, mais je n'étais qu'un simple assistant, sans voix délibérative.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Je voudrais demander au témoin si, dans la soirée du 25, il a reçu l'ordre d'envoyer le colonel Lewal chez le maréchal. Je désirerais savoir si le colonel Lewal est resté longtemps chez le maréchal...

M. LE GÉNÉRAL JARRAS. — Pas longtemps.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Laissez-moi achever; si à son retour il a apporté des instructions écrites ou verbales, si enfin il y avait lieu de penser que le travail, apporté par le colonel Lewal, avait été fait antérieurement ou seulement depuis le moment où il s'était présenté chez le maréchal.

M. LE GÉNÉRAL JARRAS. — Le colonel Lewal n'est pas resté longtemps chez M. le maréchal, et, lorsque je l'ai vu revenir si vite, j'avoue que j'en ai été tout surpris. C'était une raison de plus pour moi de dire au colonel Lewal de dicter lui-même les ordres de mouvements. J'avais le pressentiment que ces ordres de mouvements avaient été préparés entre le maréchal et le colonel Lewal; mais je n'avais rien qui pût m'en donner la certitude.

M^e LACHAUD. — Monsieur le président voudrait-il avoir la bonté de demander à M. le général Jarras s'il se souvient que, le 23, je crois, M. le maréchal l'ait prié de donner des ordres relativement aux bagages?

M. LE GÉNÉRAL JARRAS. — C'est possible.

M^e LACHAUD. — Le 23, à quelle heure? Était-ce dans la matinée?

M. LE GÉNÉRAL JARRAS. — Il me serait difficile de préciser l'heure.

A la suite de la déposition du général Jarras, le colonel Lewal est appelé pour répondre à diverses questions.

M. LE COLONEL LEWAL. — J'ai été chargé par M. le maréchal de rédiger tous les ordres de mouvements relatifs aux deux sorties du 26 et du 31 août. Je les ai rédigés d'après les instructions de M. le maréchal.

M. LE PRÉSIDENT. — Quand avez-vous reçu ces instructions pour la sortie du 26?

M. LE COLONEL LEWAL. — Je les ai reçues du maréchal le 24, comme préparation. D'après les indications qu'il m'a fournies, j'ai établi un projet que je lui ai soumis le 25 août. Je lui ai laissé mon travail, il l'a modifié, et c'est le 25, vers quatre heures de l'après-midi, qu'il m'a donné ses dernières instructions et des notes écrites de sa main, avec l'injonction de ne faire partir les ordres qu'à neuf heures du soir. Je les ai dictés aux officiers d'état-major, et vers les huit heures et demie du soir, je crois, je suis allé les porter à la signature du maréchal.

M. LE PRÉSIDENT. — C'étaient les ordres pour le mouvement du 26?

M. LE COLONEL LEWAL. — Oui, monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT. — Les autres ordres pour la journée du 31, c'est le 30 que le maréchal vous les a donnés?

M. LE COLONEL LEWAL. — Oui, c'est le 30.

M. LE PRÉSIDENT. — Alors, les ordres pour le mouvement du 30, donnés le 29, n'avaient pas passé par votre intermédiaire?

M. LE COLONEL LEWAL. — Ce n'était pas un ordre, mais un avis de se tenir prêt. Mais les ordres n'ont été donnés que le 30; c'était la répétition exacte de ceux du 26.

M. LE PRÉSIDENT. — Vos fonctions à l'état-major général vous permettaient-elles de recueillir des renseignements suffisamment exacts sur la position des armées allemandes le 26? Étiez-vous fixé, par exemple, sur le mouvement de l'armée du prince de Saxe?